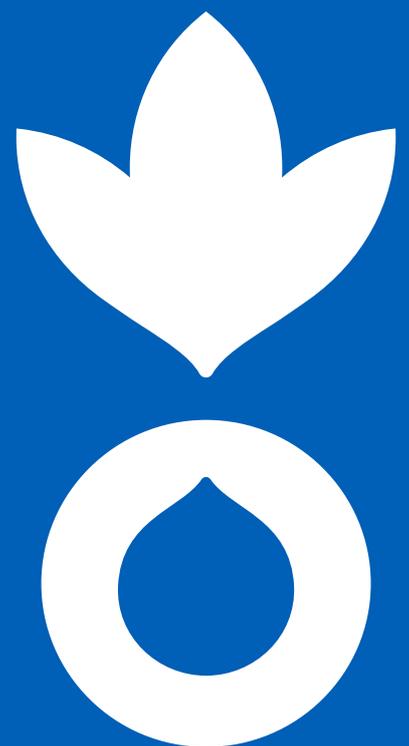


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU FERLO, SÉNÉGAL



POINTS SAILLANTS

- Faible couverture de la végétation dans la région de Louga, Thiès et Diourbel
- Dégradation progressive de l'état d'embonpoint des petits et grands ruminants
- Concentration faible à moyenne du bétail dans les régions de Matam et Saint-Louis
- Augmentation importante du prix du bétail par rapport à la moyenne saisonnière
- Augmentation importante du prix des céréales et de l'aliment de bétail par rapport à la moyenne saisonnière



Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale du Ferlo entre dans le cadre du projet d'appui à la préparation et au renforcement des capacités de réponses aux risques de catastrophes naturelles, et de leurs conséquences sur la sécurité nutritionnelle et alimentaire au Sénégal. Ce projet est mis en œuvre par Action contre la Faim en collaboration avec le Réseau Billital Maroobé (RBM) et le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) pour appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La validation du bulletin est assurée par le Comité National Technique du SAP qui regroupe plusieurs acteurs sectoriels, ONG et Associations de Consommateurs.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 30 sites sentinelles répartis sur 14 départements qui composent la zone agropastorale des régions de Louga, de Matam, de Saint-Louis, de Kaffrine et de Tambacounda. Chaque site sentinelle est sous la responsabilité d'un relais du RBM, qui est chargé de collecter à la fréquence hebdomadaire des informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de messages téléphoniques, et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation verte (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site du GEOGLAM.

RESSOURCES EN PÂTURAGE

Durant la période d'avril à mai 2022, le taux de couverture de végétation est globalement moyen sur l'ensemble du Sénégal, à l'exception des régions de Louga, Thiès et Diourbel, où l'on note une forte dégradation (<20%) (Figure 2). Il est à noter que les cartes produites à l'aide de l'imagerie satellitaire informent uniquement sur la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photo active) et sèche (non-photo active), et ne donnent pas d'information sur la quantité totale de végétation. Les sols totalement couverts apparaissent en vert foncé, les sols nus en orange/marron.

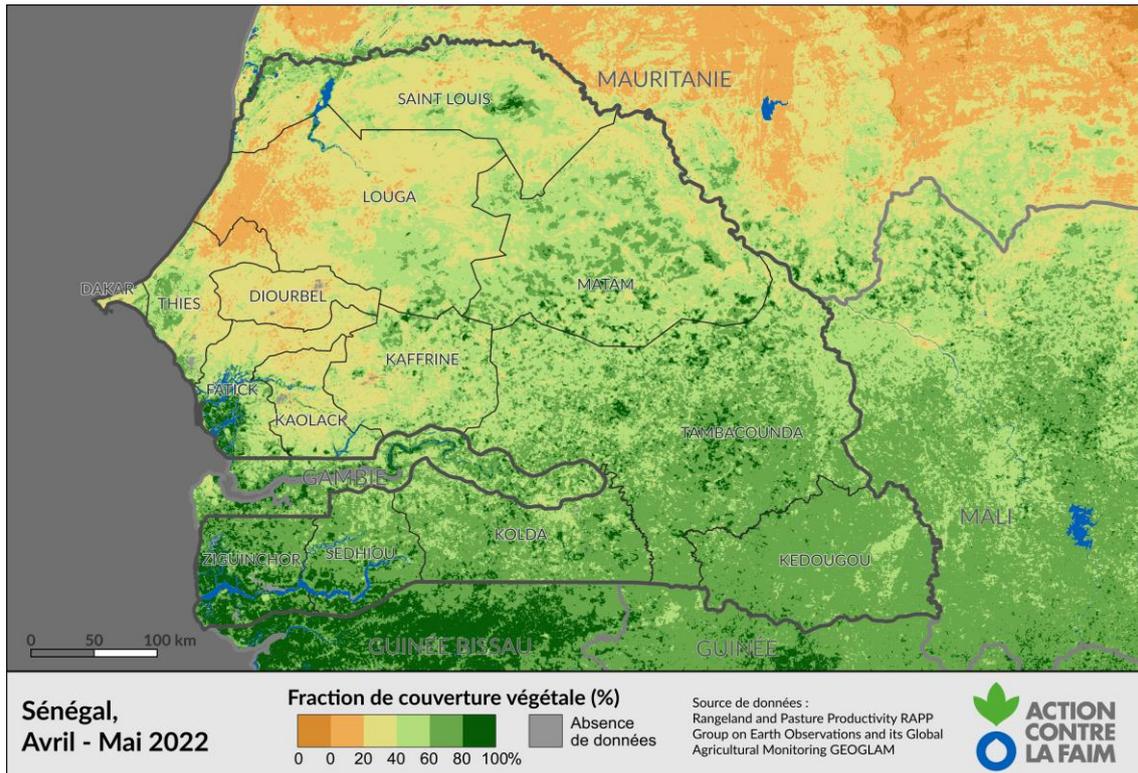


Figure 2 - Fraction de couverture végétale entre avril- et mai 2022 sur le Sénégal

La carte d'anomalie de couverture végétale (figure 3) est la comparaison de la carte précédente (figure 2) avec la moyenne sur la même période (avril-mai) sur l'ensemble des années depuis 2001 (22 années).

L'anomalie de couverture végétale montre des valeurs proches de la normale ou légèrement inférieures à la normale sur la zone agropastorale du Ferlo. Cependant, un déficit marqué apparaît sur une grande partie des régions de Louga, Matam, Diourbel et Saint-Louis (Figure 3) conséquence de l'hivernage 2021 défavorable sur cette zone.

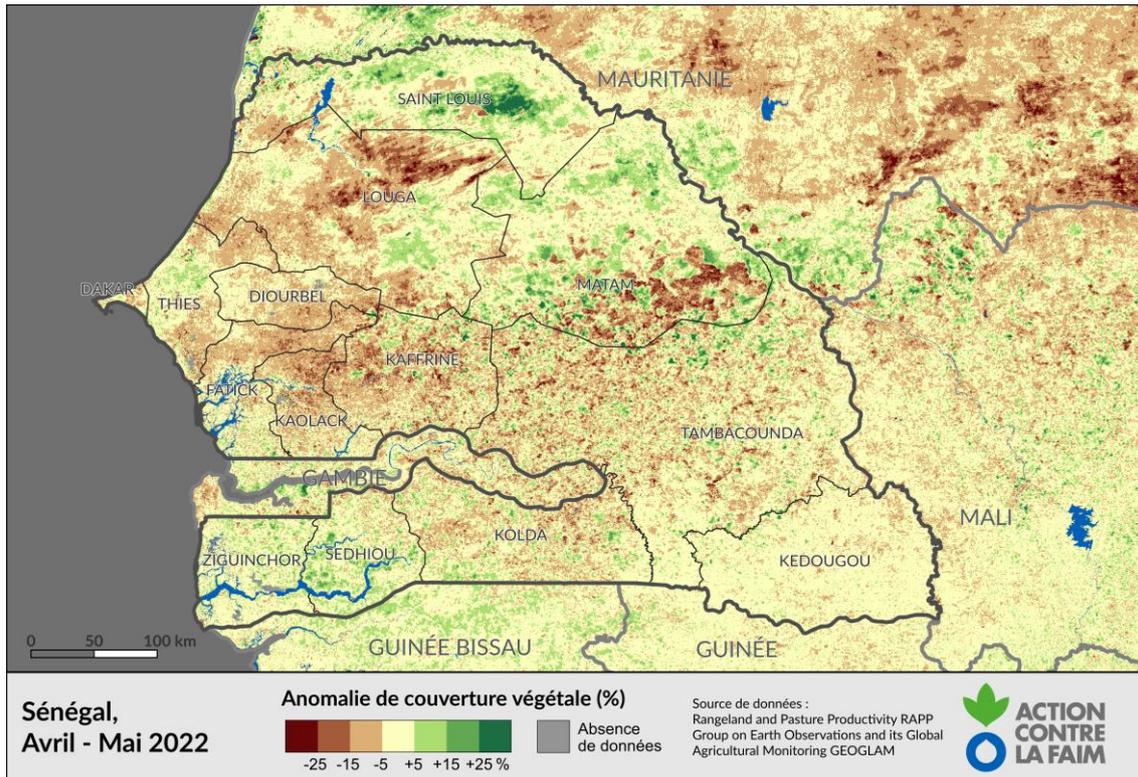


Figure 3 - Anomalie de couverture végétale entre avril et mai 2022 sur le Sénégal

Au niveau des sites de surveillances pastorales, la disponibilité des ressources en pâturage est globalement insuffisante sur une grande partie de la zone agropastorale du Ferlo (Figure 4), à l'exception des sites d'accueil qui sont dans les régions de Kaffrine et Tambacounda où elle est suffisante.

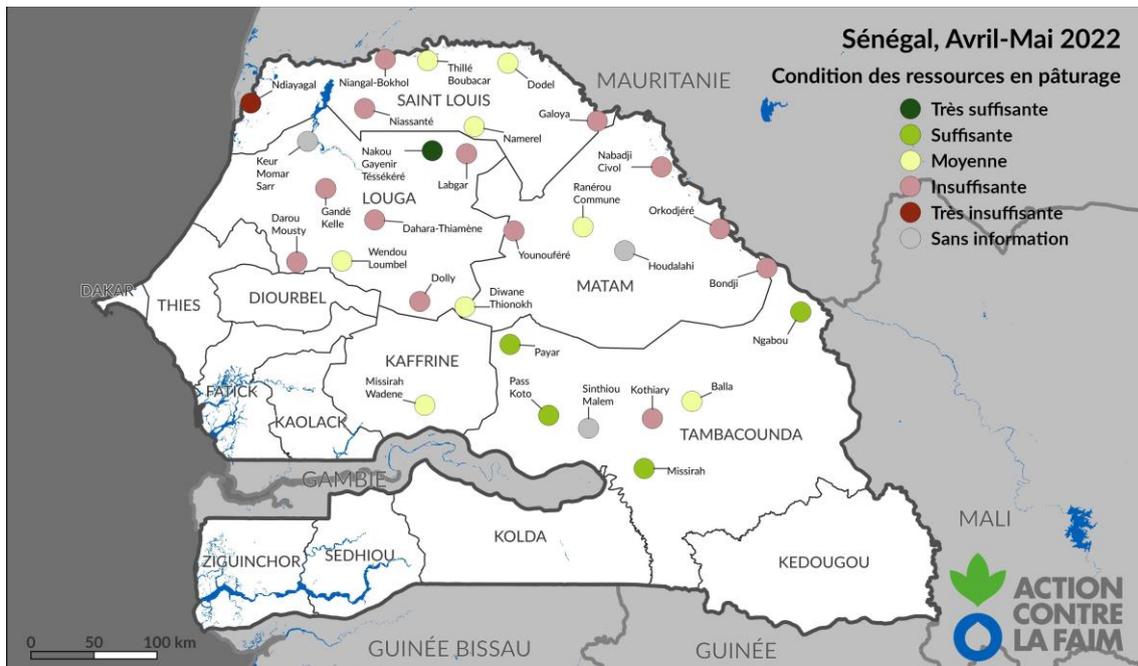


Figure 4 - Situation des ressources en pâturage enregistrée entre avril et mai 2022 sur le Sénégal

RESSOURCES EN EAU

La disponibilité des ressources en eau au niveau des sites de surveillance pastorale (Figure 5) est globalement suffisante à moyenne au niveau de la zone agropastorale avec une forte utilisation des forages (Figure 6) comme principales sources d'abreuvement du bétail, à l'exception des localités proches du fleuve Sénégal.

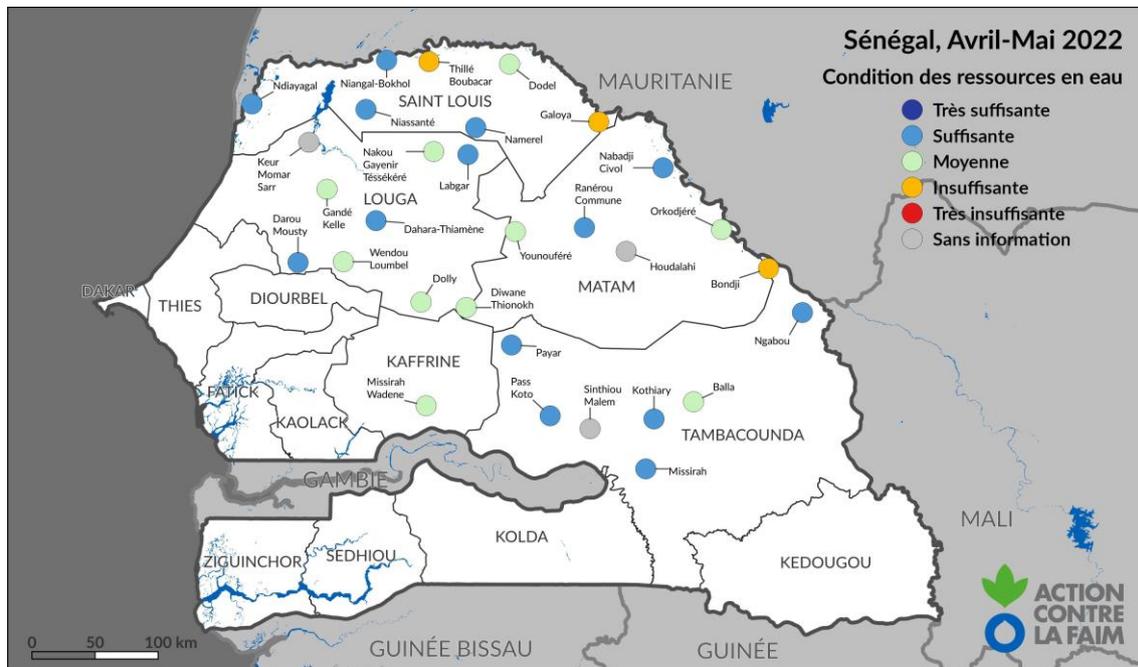


Figure 5 - Situation des ressources en eau enregistrée entre avril et mai 2022 sur le Sénégal

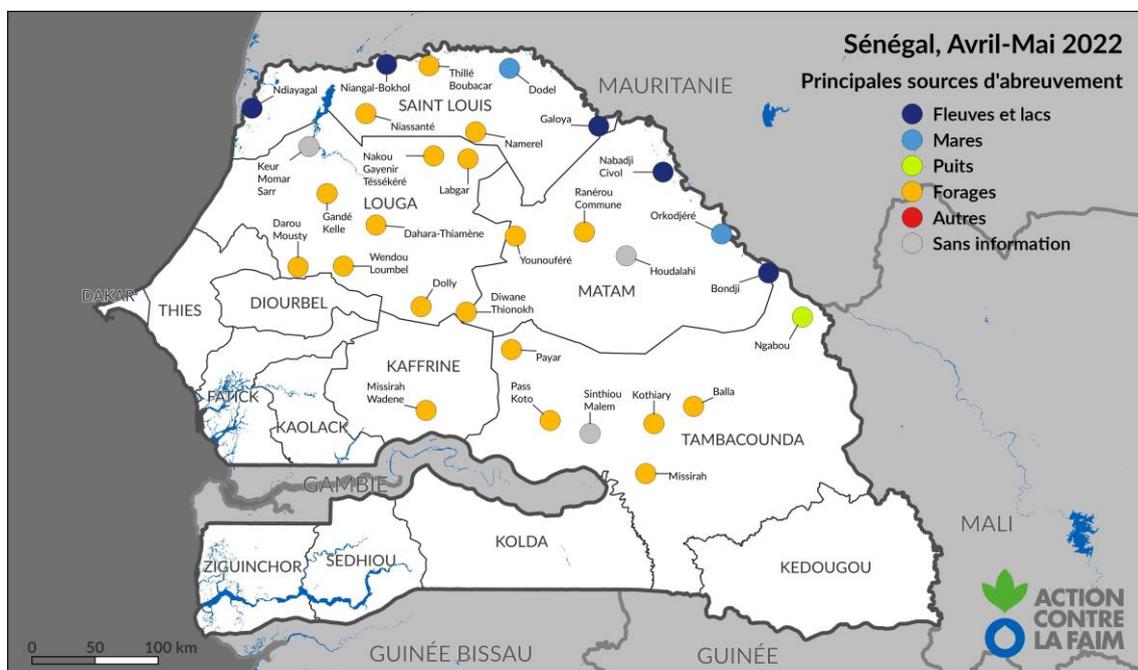


Figure 6 - Principales sources d'abreuvement utilisées entre avril et mai 2022 sur le Sénégal

FEUX DE BROUSSE

La période avril-mai est marquée par une diminution des cas feux de brousse dans les régions de Matam, Louga et Saint-Louis. Néanmoins, des cas de feux de brousse de grande à très grande taille ont été enregistrés dans les régions de Tambacounda et de Saint-Louis (Figure 7).

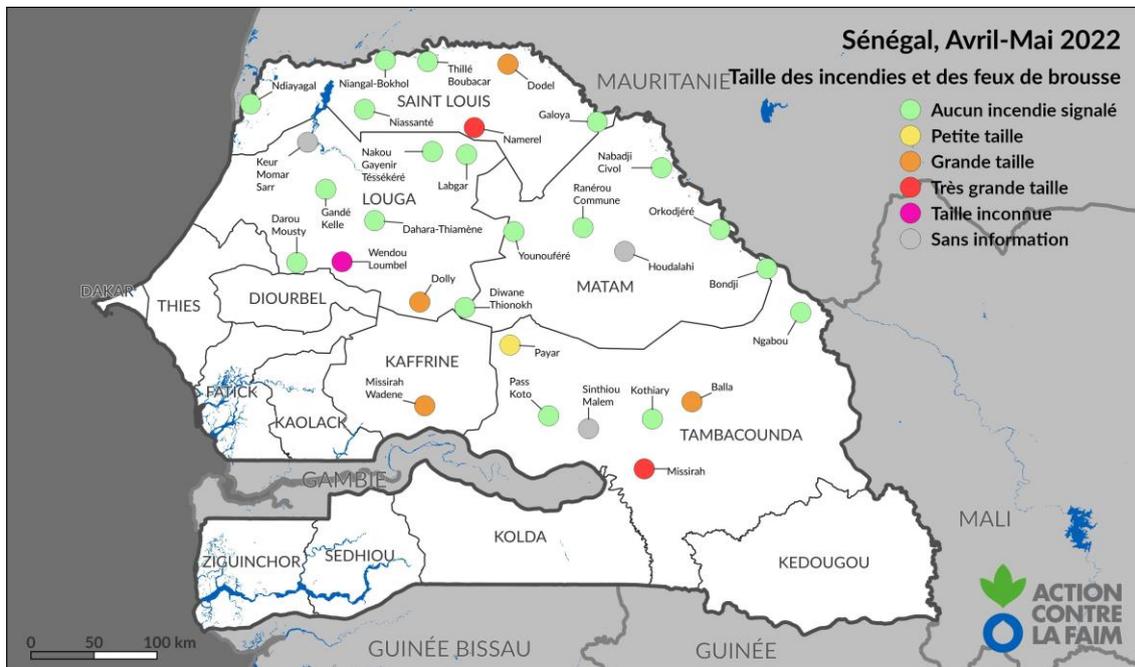


Figure 7 - Taille des incendies et des feux de brousse signalés entre avril et mai 2022 sur le Sénégal

ÉTAT D'EMBOINPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

La carte de l'état d'embonpoint des petits ruminants fait apparaître une situation préoccupante (Figure 8). L'état d'embonpoint est noté globalement passable voire critique en particulier dans la région de Saint-Louis. En effet, les stocks de fourrage sont presque épuisés dans cette région incitant majoritairement les troupeaux de la région à partir en transhumance vers le sud à la recherche de pâturage. Une situation critique est signalée dans les zones de Dealy et de Darou Mousty.

Les grands ruminants montrent les mêmes tendances (Figure 9) de leur état d'embonpoint, globalement passable à critique.

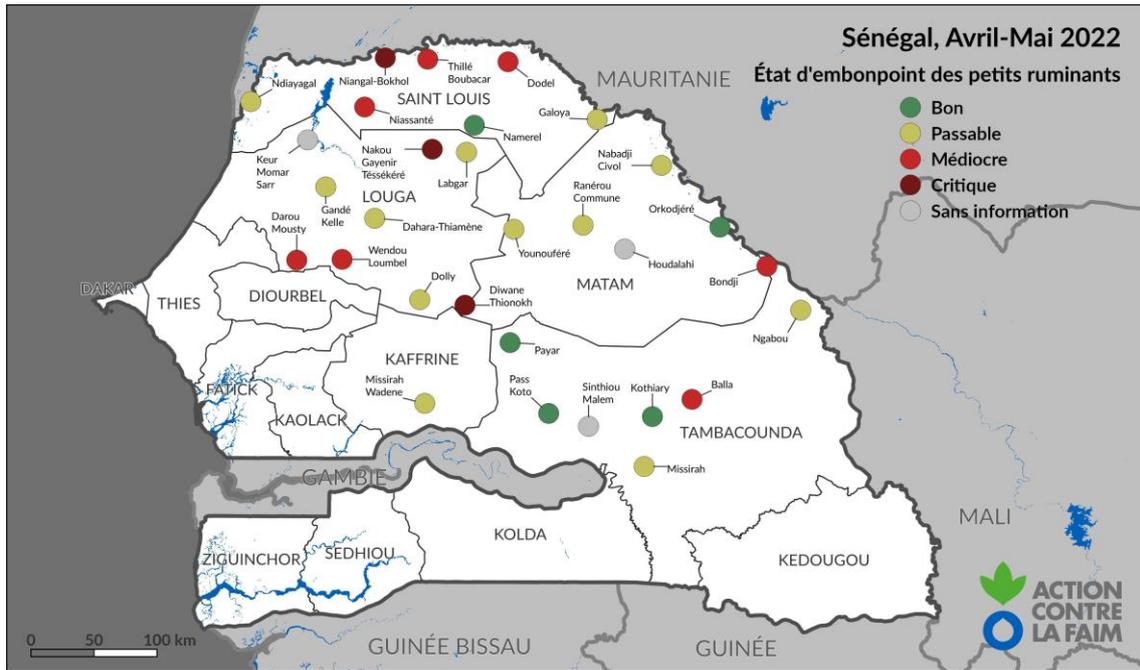


Figure 8 - État d'embonpoint des petits ruminants enregistré entre avril et mai 2022 sur le Sénégal

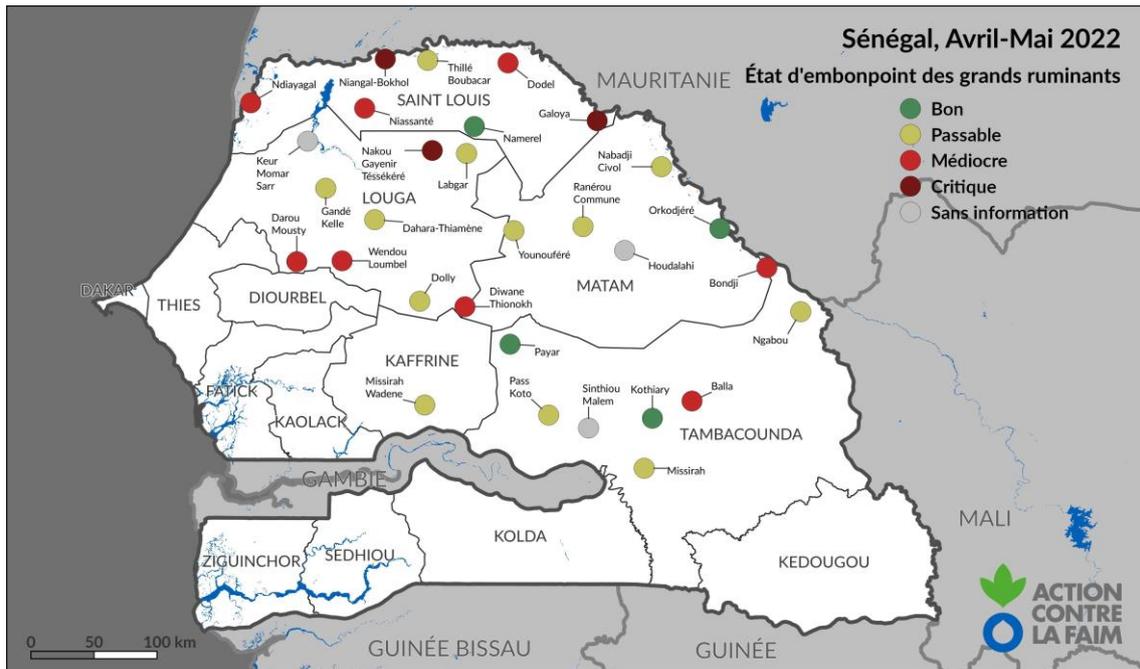


Figure 9 - État d'embonpoint des grands ruminants enregistré entre avril et mai 2022 sur le Sénégal

Plusieurs cas de suspicions de maladies ont été signalés dans la zone du Ferlo plus particulièrement dans les régions de Louga et de Matam (Figure 10). Il s'agit principalement de la peste des petits ruminants, de parasitoses externes et la distomatose au niveau des grands ruminants.

Seule la zone de Wendou Loubel dans la région de Louga a enregistré une mortalité anormale liée à la présence de maladie, principalement le Botulisme. Dans la zone de Diwane Thionokh (région de Matam), des cas de mortalité du bétail ont été signalés causée par l'épuisement, tandis qu'à Namerel dans la région de Saint-Louis, des animaux ont péri dans une incendie.

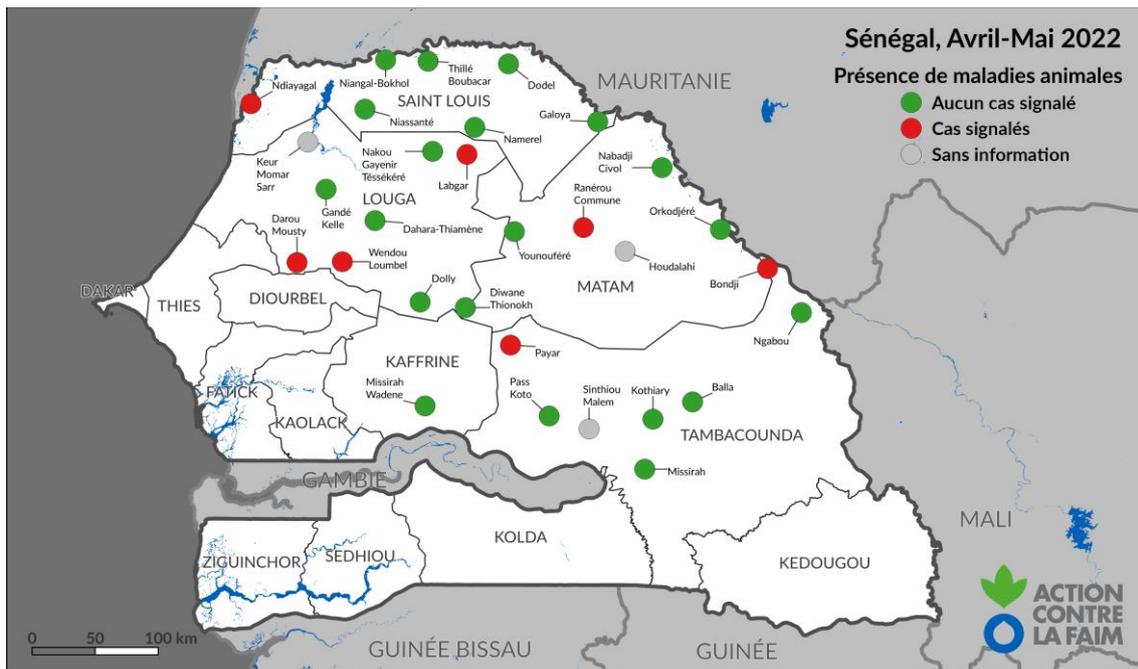


Figure 10 - Présence signalée de maladies animales entre avril et mai 2022 sur le Sénégal

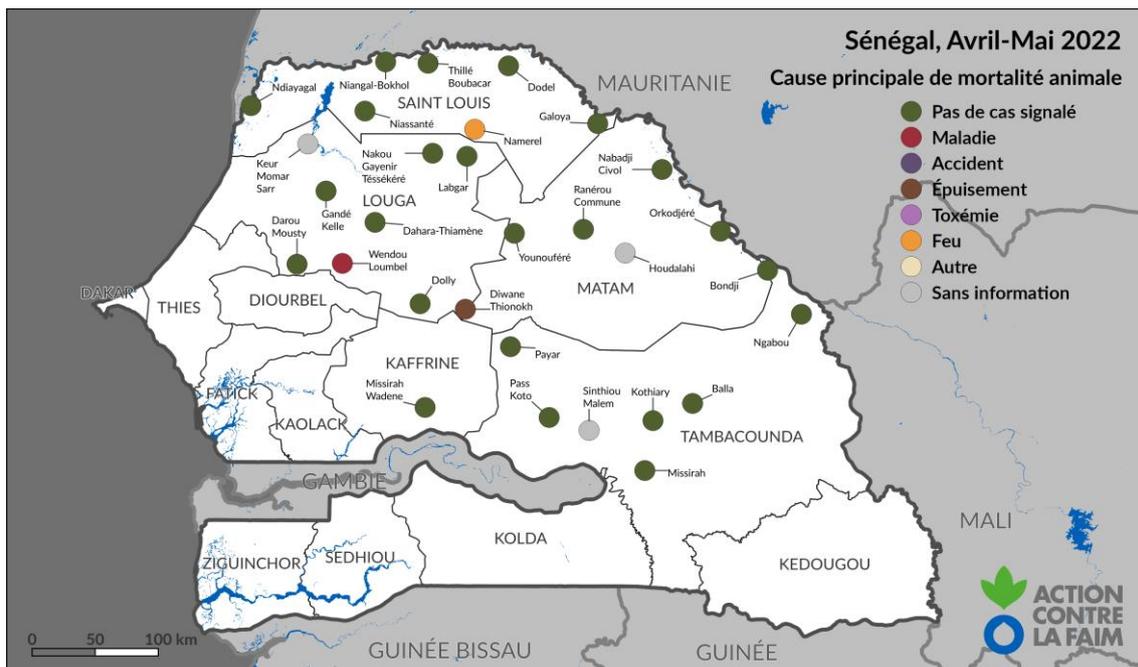


Figure 11 - Cause principale de mortalité animale rapportée entre avril et mai 2022 sur le Sénégal

VOL DE BÉTAIL

Les cas de vol de bétail sont toujours signalés sur la quasi-totalité de la zone agropastorale du Ferlo, avec une forte dominance dans la région de Louga notamment aux alentours du ranch de Dolly (Figure 12). Il est à craindre que cette situation s'intensifie à l'approche des fêtes de la Tabaski.

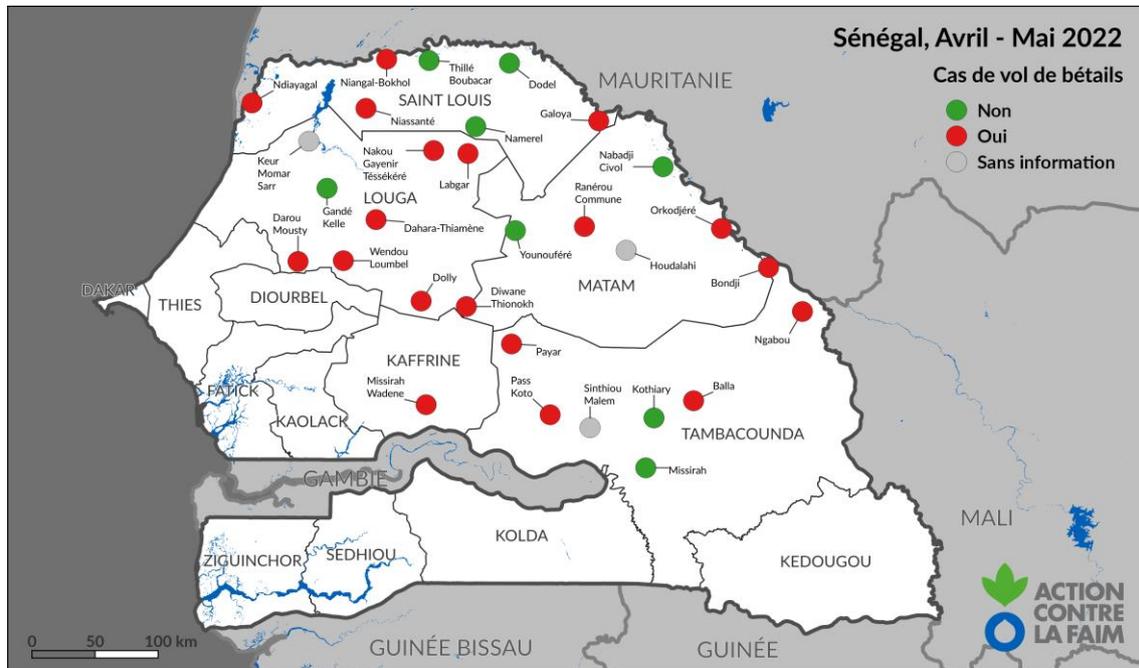


Figure 12 - Vol de bétail enregistrés entre avril et mai 2022 sur le Sénégal

PRIX DES MARCHÉS

Le tableau 1 montre l'ensemble des prix de marché relevés par le relais sentinelles.

Tableau 1 - Prix en FCFA de marché et termes de l'échange relevés en avril-mai 2022

Région	Département	Zone	Caprin		Ovin		Bovin		Riz	Mil	Aliment bétail	Termes échange Bovin mâle	
			Mâle 6 mois - 1 an	Femelle	Mâle 1 an - 2 ans	Femelle	Mâle 5 ans - 6 ans	Femelle				Riz	Mil
			FCFA/tête						FCFA/kg		kg/tête		
Kaffrine	Koungheul	Missirah Wadene	37500	27500	75000	40000	300000	237500	325	250	250	923	1200
Louga	Kébémér	Darou Mousty	30000	25000	150000	60000	500000	400000	300	300	250	1667	1667
		Dahara-Thiamène	27500	20000	55000	32500	275000	200000	400	350	300	688	786
	Linguère	Diwane Thionokh	23000	18000	31500	24000	250000	155000	350	280	325	714	893
		Dolly	30000	25000	43000	35000	400000	410000	350	337.5	275	1143	1185
		Labgar	22500	23000	70000	31000	450000	240000	350	325	250	1286	1385
		Nakou G. Tésékéré	50000	35000	90000	60000	500000	400000	300	260	275	1667	1923
		Wendou Loumbel	37000	27000	75000	37250	527500	335000	375	325	287.5	1407	1623
Louga	Gandé Kelle	27000	30000	80000	70000	320000	330000	400	300	300	800	1067	
Matam	Kanel	Orkodjéré	50000	25000	100000	45000	200000	100000	350	375	300	571	533
	Matam	Nabadji Civol	35000	25000	87500	50000	400000	250000	300	300	250	1333	1333
		Ranérou Commune	30000	25000	70000	50000	350000	225000	350	300	250	1000	1167
	Ranérou	Younouféré	26000	24500	50000	30000	245000	157500	300	250	300	817	980
Saint-Louis	Dagana	Ndiayagal (Diama)	30000	35000	50000	45000	350000	300000	350	400	250	1000	875
		Niangal-Bokhol	30000	25000	90000	75000	200000	150000	400	400	400	500	500
		Niassanté	30000	31000	72500	45000	312500	230000	320	275	200	977	1136
	Podor	Dodel	35000	30000	65000	45000	450000	325000	350	300	200	1286	1500
		Galoya	32500	28000	42500	32500	195000	150000	450	350	250	433	557
		Namerel	27000	23500	77000	41000	500000	250000	260	300	215	1923	1667
		Thillé Boubacar	15000	20000	75000	50000	675000	350000	350	400	250	1929	1688
Tamba	Bakel	Bondji	30000	36000	67000	47500	400000	285000	330	350	250	1212	1143
		Ngabou	35000	27500	50000	30000	275000	155000	350	250	250	786	1100
	Goudiry	Kothiary	25000	27500	80000	35000	425000	300000	350	250	250	1214	1700
	Koumpentoum	Pass Koto	32500	22750	65000	35250	230000	142500	300	182.5	300	767	1260
		Payar	41000	32500	84000	38000	348000	256000	325	275	275	1071	1265
	Tambacouda	Balla	40000	30000	85000	50000	275000	225000	300	250	250	917	1100
		Missirah	45000	40000	70000	52500	375000	222500	350	300	300	1071	1250
		Sinthiou Malem											

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale du RBM

Les termes de l'échange bovin mâle contre mil et riz sont toujours favorables aux éleveurs dans tous les sites de surveillance pastorale (Tableau 1).

Le prix des caprins est relativement stable par rapport à la période précédente. Pour la période d'avril à mai 2022, les prix moyens enregistrés sont de 32532 FCFA pour les mâles et 27361 FCFA pour les femelles (Tableau 2). Ces prix sont également en hausse par rapport à la moyenne saisonnière sur les 3 années antérieures (avril-mai 2019-2021), avec +12% pour les caprins mâles et +16% pour les caprins femelles.

Concernant les ovins, on observe une légère baisse des prix. Les moyennes enregistrées sont de 72222 FCFA pour les mâles et 43944 FCFA pour les femelles, avec des variations respectives de -2% et -3% par rapport à la période précédente. Cependant, par rapport à la moyenne saisonnière (avril-mai 2019-2021), on note une hausse assez importante du prix des ovins mâles (+14%) et des femelles (+12%).

Pour les bovins, la moyenne des prix relevés est de 360296 FCFA pour les bovins mâles et 251148 FCFA pour les femelles. Les prix ont également subi une légère baisse pour les individus mâles et femelles par rapport à la période précédente, avec des taux respectifs de -4 % et de -2%. Cependant, on note toujours une augmentation importante des prix par rapport à la moyenne saisonnière avec +37% pour les bovins mâles et +35% pour les bovins femelles (Tableau 2).

Tableau 2 – Évolution du prix du bétail en moyenne sur le Sénégal

	Avr.-Mai 2022 (FCFA/tête)	Fév.-Mars 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)	Avr.-Mai 2019-2021 (FCFA/tête)	Variation (%)
Caprin mâle	32352	32630	-1	28912	+12
Caprin femelle	27361	27176	+1	23664	+16
Ovin mâle	72222	73741	-2	63265	+14
Ovin femelle	43944	45167	-3	39162	+12
Bovin mâle	360296	373593	-4	274415	+31
Bovin femelle	251148	255815	-2	182781	+37

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale du RBM

Les prix du riz et du mil subissent une hausse par rapport au bimestre précédent avec respectivement des moyennes à 342 FCFA/kg et 305 FCFA/kg (Tableau 3). Ces prix sont cependant en hausse par rapport à la moyenne saisonnière de +12% pour le riz et +16% pour le mil.

Le prix de l'aliment de bétail subi une hausse de +4 % par rapport à la période précédente avec une moyenne de 269 FCFA/kg et en hausse de +6% par rapport à la moyenne saisonnière calculée sur les trois années précédentes (Tableau 3).

Tableau 3 – Évolution du prix des céréales et de l'aliment pour bétail en moyenne sur le Sénégal

	Avr.-Mai 2022 (FCFA/kg)	Fév.-Mars 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)	Avr.-Mai 2019-2021 (FCFA/kg)	Variation (%)
Riz	342	319	+7	306	+12
Mil	305	289	+5	264	+16
Aliment bétail	269	259	+4	253	+6

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale du RBM

CONCLUSION

RECOMMANDATIONS

- Renforcer la surveillance zoo-sanitaire notamment au niveau des postes d'inspections frontalières
- Poursuivre les campagnes de vaccination du bétail
- Rendre disponible l'aliment de bétail dans toutes les localités du Ferlo notamment les localités nord
- Sensibiliser les populations sur la législation concernant le vol de bétail à l'aide de spots radio et des campagnes d'informations
- Poursuivre la surveillance pastorale

INFORMATION ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- NDIAYE Bamba (ACF-Sénégal) - bndiaye@sn.acfspain.org
- FILLOL Erwann (ACF-ROWCA) - erfillol@wa.acfspain.org
- BERNARD Cédric (ACF-ROWCA) - cbernard@wa.acfspain.org
- DIALLO Chérif Assane (ACF-ROWCA) - cadioallo@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec le Réseau Billital Maroobé (RBM). Le projet bénéficie de l'appui du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA).



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation Albert II de Monaco, et du Réseau Billital Maroobé RBM.

